BARÈME AU 1er JUILLET 2019

NOS HONORAIRES DE TRANSACTION

MONTANT DE LA TRANSACTION	HONORAIRES TTC (SELON TAUX DE TVA EN VIGUEUR - 20%)
DE 50 001 € A 200 000 €	10 000 €
DE 200 001 € A 900 000 €	5 %
PARTIR DE 900 001 €	4 %
Les honoraires sont à la charge VENDEUR sauf stipulations contraires prévues au mandat Le montant des honoraires TTC perçus par l'agence est appliqué sur le prix de vente Pour le calcul des honoraires : tranches non cumulatives	
VENTE GARAGE	5 000 €
ESTIMATION APPARTEMENT ESTIMATION MAISON	250 € 400 €
Les estimations sont OFFERTES dans le cas d'un mandat de vente confié à l'agence	

NOS HONORAIRES DE LOCATION

PRESTATIONS	HONORAIRES TTC (SELON TAUX DE TVA EN VIGUEUR - 20%)
ÉTAT DES LIEUX	3 € / m² à la charge du bailleur et du locataire
VISITES, CONSTITUTION DU DOSSIER ET RÉDACTION DU BAIL	10 € / m² à la charge du bailleur et du locataire
INVENTAIRE BAIL MEUBLÉ	250 € à la charge du bailleur uniquement
BAUX COMMERCIAUX - PROFESSIONNELS	10 % du loyer annuel hors charges à la charge du locataire

Agence Catherine SERR IMMOBILIER

C.C. Les Fruitiers – 105 av de Brédasque. 13090 Aix en Provence. Tel : 04 42 64 27 86 SARL au capital de 10.000 €. RCS Aix-en-Provence 504 379 637 - TVA FR 33504379637 Mail : contact@csimmo.fr - Site : www.catherineserr.com

Activité professionnelle : Transactions sur immeubles et fonds de commerces, location.

Carte professionnelle T n° 1310 2018 000 037 363 délivrée par la CCI Marseille Provence.

Garantie financière : C.E.C.G (Compagnie Européenne de Garanties et Cautions)

N° contrat 15846TRA141 - Montant : 110.000,00 €